

| | Situation actuelle période 2013-2018 | Situation transitoire Période 2018-2023 | Situation de synchronisation complète de l'IEQM et du CPF sur un cycle de 10 ans ¹ |
|--|---|---|--|
| Inventaire écoforestier du Québec méridional (IEQM) | <ul style="list-style-type: none"> • Cycle de 13 ans en moyenne pour toute la province | <ul style="list-style-type: none"> • À partir de 2018, réalisé sur un cycle de 10 ans, étalé selon le calendrier des livraisons des produits de l'IEQM et des CPF. | <ul style="list-style-type: none"> • Cycle de 10 ans pour toute la province, étalé selon le calendrier des livraisons des produits de l'IEQM et des CPF |
| Planification tactique | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA • Reconduction, révision légère ou révision substantielle | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA • Reconduction, révision légère ou révision substantielle |
| Calcul des possibilités forestières (CPF), carte calcul et autres produits de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Disponible au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA, avec les données d'IEQM disponibles. • Données forestières ne sont pas nécessairement à jour pour réaliser les CPF • Reprise lors de perturbations naturelles majeures • Livraison à échéance variable après l'IEQM | <ul style="list-style-type: none"> • Disponible deux ans après le dernier CPF livré en 2014 et ce, pour 19 UA², en raison de la disponibilité de nouvelles données d'inventaire. • Données d'IEQM les plus à jour pour réaliser le CPF • Reprise lors de perturbations naturelles majeures • Reprise lorsque le Forestier en chef juge que des orientations peuvent avoir un impact sur la possibilité forestière. • Produit 3 à 5 ans après l'IEQM | <ul style="list-style-type: none"> • Disponible aux 10 ans, mais pas au même moment pour toutes les UA car les CPF sont étalés selon le calendrier de livraison de l'IEQM. • Données d'IEQM les plus à jour pour réaliser le CPF • Reprise lors de perturbations naturelles majeures • Reprise lorsque le FEC juge que des orientations peuvent avoir un impact sur la possibilité forestière • Pour l'instant, le format et le contenu de la carte calcul sont en cours de révision. C'est le cas également pour les autres produits de mise en œuvre. • Produit 2 ans après l'IEQM |
| Détermination de la possibilité forestière | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA • Le résultat de détermination sera reconduit, mis à jour ou nouveau. | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA • Le résultat de détermination sera reconduit, mis à jour ou nouveau. |
| Révision des volumes en garantie et attribution des droits | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA | <ul style="list-style-type: none"> • Au même moment tous les cinq ans, pour toutes les UA |

¹ Les UA passeront graduellement à la synchronisation de l'IEQM- CPF sur un cycle de 10 ans au cours des périodes 2023-2028 et 2028-2033.

² Les 19 UA s'appuient sur celles en vigueur pour la période 2013-2018, et non celles fusionnées.